

VALLÉE DE SEINE Impôts : la communauté urbaine promet la neutralité en 2016

Au dernier conseil communautaire de Grand Paris Seine & Oise, les partisans d'une harmonisation des taux d'imposition ont fait valoir leur désaccord face aux tenants de la solution adoptée.



En 2016, le budget de 240 millions d'euros est une stricte addition des budgets respectifs des six intercommunalités qui ont fusionné.

Les élus de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSO) *, réunis jeudi dernier à Mézères-sur-Seine, ont débattu des orientations budgétaires pour 2016. Il est prévu que l'impôt intercommunal soit exclusivement abondé par la taxe d'habitation, seule la taxe foncière revenant aux communes.

Un budget 2016 de 240 millions d'euros

Afin de maintenir « une neutralité fiscale » pour les contribuables cette année, toutes les communes doivent notamment modifier les taux des

taxes foncière et d'habitation. Plusieurs voix se sont élevées pour demander une lente harmonisation des taux de la part intercommunale de ces impôts plutôt que ce « protocole financier » dont certains doutent de pouvoir l'expliquer aux habitants de leurs communes.

Rien ne devrait théoriquement changer au bas de la feuille d'impôt cette année, même si les responsables de GPSO envisagent d'emprunter ou de modifier les taux les années suivantes. En 2016, le budget de 240 millions d'euros est une stricte addition des budgets respectifs des six intercommunalités

qui ont fusionné. Sa dette, exclusivement composée d'emprunts non « toxiques », s'établit à presque 88 millions d'euros.

« La photographie est correcte, mais la situation n'est pas parfaite, a estimé Jean-Frédéric Berçot (LR), adjoint aux Finances à Poissy et membre du groupe majoritaire, Avenir pour GPSO, pointant le niveau pour lui trop faible de l'épargne nette, de 11 millions d'euros. « A nous de savoir comment construire notre politique d'investissement, et avec quels moyens. [...] Il va falloir être inventifs en matière d'emprunt. »

Dette : 88 millions d'euros

« Il n'est pas trop tard pour faire notre traitement avec un regard non purement technique, nous ne disons que de propositions [fiscales] faites par des consultants, a plaidé en faveur d'une harmonisation un autre membre d'AGPSO, le maire de Villennes-sur-Seine Michel Pons. Nous devons la transparence et la clarté de la fiscalité à nos concitoyens. Ce qui est proposé ne répond absolument pas à cet impératif. » Une demande similaire à celle faite par Denis Faist, premier adjoint d'Andrécy et membre du groupe Indépendants Seine et Oise (Iso).

Indiscrets

« Le projet des deux majorités départementales de droite n'aboutira qu'à un renforcement des inégalités entre les populations », estiment sur leur site internet les responsables EELV des Hauts-de-Seine et des Yvelines, farouchement opposés à la fusion éventuelle des deux départements (voir notre article p. 7). Les écologistes ne s'arrêtent pas en si bon chemin, demandant au passage la disparition pure et simple de l'institution départementale, une proposition évoquée à plusieurs reprises par le gouvernement ces dernières années : « Il convient de supprimer les conseils départementaux et de confier leurs compétences aux intercommunalités et à la Région ».

Il préfère l'exactitude aux rimes. Dans la précédente édition de *La Gazette*, nous évoquions une campagne d'affichage un peu décalée de la mairie de Vernouillet, promouvant les commerces du centre-ville et du marché en faisant rimer les produits aux noms de commerçants (fictifs, Ndhr). « Les commerçants du centre-ville et ceux du marché n'ont pas du tout compris le côté décalage [...] Les exemples donnés ne correspondent à aucun commerçant », déplore Jean-Pierre Grenier, président de l'association Bien vivre à Vernouillet et incontournable acteur citoyen de la commune.

Quel est cet homme politique de la vallée de Seine, encarté à l'UDI, qui estime que les partis politiques « sont à l'origine de tous nos maux (réproduction sociale et maintien des élites, absence d'idées...) » ? Celui qui exprime ainsi son mécontentement de système politique actuel sur sa page Facebook n'est autre que Paul Martinez. Le maire de Buchelay, ex-président de la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), et candidat perdant en janvier à la présidence de l'intercommunalité qui a succédé à la Camy, Grand Paris Seine & Oise (GPSO), prône plutôt « la démocratie directe à l'heure du 2.0 », et lance un « *Châche !* » de défi à ses confrères élus.

Est-ce parce que la commune de leur établissement est la seule d'Île-de-France à être dirigée par le FN qu'ils ont été conviés à réaliser un buffet satisfaisant aux prescriptions des trois religions du Livre ? Le 22 mars dernier, jour des attentats de Bruxelles, une « rencontre inter-concessionnelle » de l'association des Voix de la paix, à l'hôtel de ville de Paris, était organisée en présence de nombreux dignitaires religieux et politiques dont la maire Anne Hidalgo (PS). Les élèves du lycée professionnel Camille Claudel, situé à Mantes-la-Ville, avaient confectionné pour l'occasion un « buffet républicain » pour « des personnes qui ont des convictions et aussi des prescriptions alimentaires différentes », a indiqué à l'AFP le rabbin Yann Boissière, à l'initiative de la rencontre.

lagazette-yvelines.fr

Les problèmes d'impayés bientôt réglés ?

En janvier, juste après son lancement, les responsables politiques à la tête de la toute nouvelle communauté urbaine se félicitaient d'avoir été en mesure de payer tous les salaires. Mais, depuis plusieurs mois, ce sont les fournisseurs de cette nouvelle administration qui ont du mal à se faire régler, tandis qu'une confusion administrative fait s'accumuler les factures de Grand Paris Seine & Oise sur les bureaux du territoire Grand Paris Seine Ouest, dans les Hauts-de-Seine.

« Ça impacte forcément le fonctionnement des services et le travail des personnels, rapporte Catherine Couturier, déléguée CGT des communaux d'Achères. Dans les équipements extérieurs, qui ont des partenariats habituels, ils en subissent aujourd'hui directement le mécontentement. » Elle donne en exemple l'Ecole nationale de musique (ENM) de Mantes-la-Jolie, où l'accordeur de pianos ne vient plus régler les instruments faute de voir honorées ses factures.

Au soir du conseil communautaire, deux patrons plutôt en colère de nôtre pas réglés attendaient de pied ferme les élus au soir du conseil communautaire. L'un de ces chefs d'entreprises du bâtiment était même venu avec ses salariés. Après une conversation animée avec l'une des responsables politiques de GPSO, ils ont finalement décidé de ne pas manifester leurs critiques publiquement. « Tout devrait maintenant rentrer dans l'ordre », a d'ailleurs assuré ce soir-là le vice-président aux Finances et maire de Drocourt, Dominique Pierret (LR).

En attendant, les factures continuent de s'accumuler dans les services du territoire Grand Paris Seine Ouest, qui possède l'acronyme GPSO depuis 2009 et est la seule des deux entités à avoir un site web pour l'instant.

« Le vrai GPSO reçoit énormément d'impayés, ils ont des piles de courriers » dans les services, indique Catherine Couturier. Les entreprises topent « GPSO » sur internet pour envoyer leurs factures. » La communauté urbaine réfléchira-t-elle à un nouvel acronyme pour éviter ce problème, d'après *Le Parisien*.

* GPSO est issue de la fusion de six intercommunalités de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine. Elle est responsable de nombreux services publics, de l'entretien des routes au ramassage des déchets en passant par l'approvisionnement en eau potable.

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

LE NOUVEAU
PANIER FRAIS

FRUITS et LÉGUMES BOUCHERIE CRÈMERIE



Rue Charles-Léger
78680 Epône
Tél. : 01 30 95 76 20

www.lenouveaupanierfrais.com